



Partir à l'étranger en étant mineure

Par **Iara63**, le **13/05/2008 à 20:26**

bonjour ! je vous expose mon problème : je souhaite partir avec des amis en Espagne cet été. Je suis mineure, et je sais que pour aller à l'étranger dans un pays de l'UE, j'ai besoin d'une autorisation de sortie du territoire. Ma mère est d'accord pour me la faire, mais elle a peur que ma grand mère lui cause des problèmes. Je voudrais savoir si ma grand mère peut s'opposer à cette autorisation, sachant que ma mère est mon tuteur légal, et quels ennuis cela pourrait causer à ma mère de me laisser partir ma grand mère n'étant pas d'accord ?

Par **frog**, le **13/05/2008 à 20:59**

[citation]Je voudrais savoir si ma grand mère peut s'opposer à cette autorisation[/citation]

Bonjour,
Pour faire bref : Non.

Par **Iara63**, le **13/05/2008 à 22:51**

et elle ne peut pas causer de problèmes ?

Par **frog**, le **14/05/2008 à 06:41**

Elle peut faire la gueule à votre maman, oublier votre anniversaire et ne pas vous voir à Noël... A part ça, je ne vois pas trop. ;-)